

**Communiqué du Conseil de la concurrence relatif  
au projet de concentration économique concernant  
la prise par la société « Managem S.A » du contrôle exclusif  
de la société « Sound Energy Meridja Limited »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernés :**

- **L'acquéreur** : La Société « Managem S.A » ;
- **La cible** : La Société « Sound Energy Meridja Limited »

**Nature de l'opération**

- Prise du contrôle exclusif.

**Secteurs économiques concernés**

- Secteur de l'exploration, le développement et l'approvisionnement en gaz naturel.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 01 juillet 2026.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu une notification consistant en la prise par la société « Managem S.A » du contrôle exclusif de la société « Sound Energy Meridja Limited » et, ce à travers l'acquisition de l'intégralité du capital social et des droits de vote associés.

« Managem S.A » est une société anonyme de droit marocain immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le n° 17883 et dont le siège social est sis au Twin Center, Tour A, Angle des boulevards Zerktouni et Al Massira Al Khadra, Casablanca. La société « Managem S.A » est spécialisée dans l'exploration et l'exploitation minières à travers ses filiales.

« Managem S.A » est la société mère du groupe « Managem » se positionnant comme un groupe minier international. Ce groupe développe et valorise un portefeuille diversifié et équilibré entre l'or et les métaux de la transition énergétique et est présent dans l'ensemble du cycle minier, de l'exploration à la commercialisation des métaux. Le groupe « Managem » emploie 5000 personnes et opère dans 8 pays africains dont le Maroc.

« Sound Energy Meridja Limited » est une société à responsabilité limitée de droit anglais, immatriculée à Londres sous le numéro 10171798 et ayant son siège social au 20 St Dunstan's Hill, Londres EC3R 8HL, Royaume-Uni. La société « Sound Energy Meridja Limited » est entièrement détenue par « Sound Energy plc », la société mère du groupe « Sound Energy ».

La société « Sound Energy Meridja Limited » a pour objet principal l'exploration, l'évaluation et le développement des ressources gazières naturelles.

Fait à Rabat, le 19 juin 2026